

Publié sur (<http://lab-innovation.cget.gouv.fr>)

Accueil > Les territoires innovants > Des quartiers prioritaires innovants

Des quartiers prioritaires innovants ^[1]



La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Aujourd'hui, 5,5 millions de personnes vivent dans les 1 500 quartiers les plus pauvres, ciblés par la géographie prioritaire.

Ces quartiers identifiés dans le cadre de la nouvelle géographie d'intervention de la politique de la ville, sont des territoires en situation de fragilité économique et sociale. Ces territoires ont de nombreuses caractéristiques communes : une population souvent jeune, peu diplômée, une forte proportion de familles monoparentales, une situation très précaire vis-à-vis de l'emploi, et une certaine absence de mixité des populations. Il convient cependant de souligner la très grande diversité des territoires concernés, au vu des spécificités liées à leur situation géographique, à la configuration urbaine et spatiale de leur environnement, et aux dynamiques économiques à l'œuvre.

Pour répondre au cumul de difficultés qui touchent ces territoires, la politique de la ville mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics, et dispose de moyens d'intervention spécifiques. Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) est chargé de la conception et de la mise en œuvre de cette politique publique au plan interministériel, ainsi que de la gestion des moyens correspondants.

Dans un contexte économique particulièrement tendu, les enjeux de développement économique et de création d'emplois sont aujourd'hui au cœur des objectifs de la politique de la ville. Ils concernent plus particulièrement les actions suivantes :

- - L'insertion professionnelle,
- - La levée des freins d'accès à l'emploi,

- - L'implantation d'activités et le maintien des entreprises sur les territoires en fragilité (PME, TPE, activités commerciales à fort potentiel d'emplois),
- - Le soutien à la création d'activités depuis les quartiers.

Dans ce contexte, la thématique du soutien à l'innovation émerge peu à peu comme un enjeu clé pour soutenir les dynamiques de création d'emplois et de développement économique au sein des quartiers.

URL source (modified on 21/03/2017 - 14:55): <http://lab-innovation.cget.gouv.fr/node/3494>

Liens

[1] <http://lab-innovation.cget.gouv.fr/content/Des-quartiers-prioritaires-innovants>